



14^E CONGRÈS

du 24 au 26 mars 2026
La Palmyre

Les Femmes et les Hommes actifs et retraités
pour nos revendications :

la CGT!



DOCUMENT PRÉPARATOIRE

14^E CONGRÈS DE
L'Union Fédérale des Retraités
de la Métallurgie CGT

du mardi 24 au jeudi 26 mars 2026

A La Palmyre

Préambule

Chers Camarades,

Vous avez entre les mains le document préparatoire du 14^e congrès de notre Union Fédérale des Retraité(e)s de la Métallurgie, qui aura lieu du mardi 24 au jeudi 26 mars 2026, à La Palmyre (17) en Charente-Maritime.

Fruit d'un travail collectif de six camarades du Conseil National, ce document a été validé par celui-ci, après quelques observations et modifications, le 17 décembre 2025.

Le document ne prend pas en compte des éventuelles évolutions économiques et sociales qui interviendront d'ici le congrès.

Il se décompose en trois chapitres, eux-mêmes répartis en plusieurs thématiques qui donnent lieu à de nombreuses résolutions qui se retrouveront uniquement dans le chapitre 3 .

Nous avons décidé d'alléger notre document préparatoire d'une dizaine de pages, afin d'éviter les redondances entre les divers chapitres et les orientations adoptées lors de notre 43^e congrès fédéral. Pour une meilleure compréhension, il sera toutefois fait référence aux orientations adoptées par notre congrès fédéral.

Par ailleurs, ce document tel qu'il est conçu, va permettre d'enrichir les débats dans nos sections UFR et multi pros métaux, sur les différentes thématiques qu'il traite, avant, pendant et même après le congrès. Le troisième chapitre traite les propositions d'actions à mener ainsi que les 10 résolutions (présentées en blanc sur fond vert) des différentes thématiques abordées dans les chapitres 1 et 2 qui engageront notre UFR pour la mandature à venir.

Les amendements devront être retournés au plus tard le 10 mars 2026 à : **UFR Métallurgie CGT- patricia.outiama@ftm-cgt.fr**

Tous les alinéas sont amendables ; toutefois, nous insistons sur l'importance particulière des résolutions qui, au-delà des propos qui les précèdent, nous invitent collectivement à agir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, ainsi que de bons débats en section. Les membres du Conseil National sortant restent disponibles pour y participer.

Dans l'attente de nous y retrouver, et de la désignation par vos sections de vos délégués à ce 14^e congrès, veuillez, chers Camarades, recevoir nos fraternelles salutations.

Les Membres du Conseil National de l'UFR Métallurgie



1 LE CONTEXTE DEPUIS NOTRE DERNIER CONGRÈS

1-1 La situation internationale

Depuis notre 13^e et dernier congrès en octobre 2023, la planète est en ébullition.

Jamais le monde n'a connu autant de conflits armés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'an passé, selon le rapport réalisé par l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo, 61 conflits ont été enregistrés dans le monde, répartis entre 36 pays - dont certains sont frappés par plusieurs affrontements en même temps. Ainsi, 2024 détrône 2023, qui était déjà une année record avec 59 conflits répartis dans 34 pays.

Le génocide à Gaza, les conflits entre Israël et l'Iran, l'Ukraine et la Russie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie, la République démocratique du Congo et le Rwanda, le Cambodge et la Thaïlande, l'Inde et le Pakistan, la Serbie et le Kosovo, ainsi que l'Égypte et l'Éthiopie, ainsi que dans des nombreux autres pays Africains, la République centrafricaine, en Haïti, au Soudan, Yémen, Irak, Syrie, Myanmar, etc.

1-2 Des chiffres alarmants

En analysant les données disponibles :

- En 2023, environ 170 700 décès dus aux conflits armés ont été recensés, contre 153 100 en 2022.
- Les projections pour fin 2024 anticipent une hausse pouvant dépasser les 230 000 morts, soit une augmentation de plus de 30 %.
- Les enfants demeurent particulièrement exposés : le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour les enfants et les conflits armés signale une hausse constante des victimes mineures, avec plus de 11 600 enfants tués ou mutilés en 2023.

1-3 À qui profite la guerre ?

L'industrie Française de la défense en chiffres : **budget militaire français 2024 : 58,9 milliards d'euros, seules 6 à 8 % des innovations militaires trouvent un usage civil.**

Les peuples aspirent à la paix, mais les budgets militaires explosent au sein de l'Otan et de l'Union européenne, y compris en France.

Les marchands de mort se frottent les mains, et profitent d'un marché juteux dans lequel les États injectent des centaines de milliards sans contrôle démocratique, qui seraient mieux employés à des investissements au service des populations et du droit international.

Afin d'assurer les conditions de notre indépendance et de notre capacité d'initiative internationale et pour sortir de la logique des alliances à objectif militaire, la France doit se retirer de l'Otan.

Commentaires

Commentaires

C'est une manne pour le capital : les commandes publiques (françaises et étrangères) représentent 90 % du chiffre d'affaires de l'industrie de la défense.

Six groupes captent 70 % des milliards dépensés : Dassault Aviation, Thales, Safran, Naval Group, Airbus Defence & Space, MBDA. **2,4 milliards de dividendes versés** par Dassault Aviation, Thales et Naval Group en 2023 (autant que le budget annuel de l'AP-HP). L'AGIRC-ARRCO, vient même d'annoncer qu'elle allait utiliser 3,6 milliards des réserves, « sous couvert d'un effort de guerre » dans des placements boursiers chez Thales, Safran, Airbus DS.

1-4

Progression des dépenses entre 2023 et 2024

- La fabrication de bombes a fait un bond de +70 % depuis 2010 ;
- Augmentation du budget militaire + 7,5 %, alors que celui de la santé a progressé de seulement 2,3 % et celui de l'éducation de 2,1 % ;
- 65 % de la production militaire Française est destinée à l'export ;
- 55 % des importations militaires Européennes sont en provenance des Etats-Unis ;
- Aujourd'hui le gouvernement Macron/Lecornu, prévoit de réduire le budget de la Santé de plus de 7 milliards d'Euro

1-5

Combattre le blocus de Cuba (l'ONU demande pour la 33^e fois consécutive la levée du blocus) :

A cette situation dramatique et très bien orchestrée par le capitalisme international, il faut y ajouter et condamner fermement le blocus de Cuba.

Ces dernières semaines pourtant, la pression de la Maison Blanche s'est intensifiée pour faire basculer le vote de certains pays usant d'une propagande mensongère. La réinscription de Cuba sur la liste des Etats « finançant le terrorisme » en fait partie. Elle ne vise pas seulement à étrangler le peuple cubain et la révolution cubaine. **Elle vise à renforcer l'emprise de l'impérialisme étatsunien sur la région des Caraïbes et d'Amérique Latine** et à renforcer les relations avec les forces et les gouvernements d'extrême-droite, réactionnaires et suprémacistes qui écrasent le droit international et cherchent à étouffer toute perspective de progrès.

Le blocus, quant à lui, est bien réel : entre le 1^{er} mars 2024 et le 28 février 2025, le blocus a causé des dommages matériels estimés à 7 556,1 millions de dollars, soit une augmentation de 49 % par rapport à la période précédente.

Pour notre part, nous continuerons à renforcer notre campagne de solidarité politique et matérielle avec Cuba. Il est plus que jamais temps que les peuples s'unissent pour construire un autre futur émancipé de l'impérialisme et du capitalisme, et en toute indépendance des Etats-Unis.

Commentaires

1-6

Construire un autre modèle, pour la paix et la souveraineté

Le droit à la paix, à la sécurité et à la liberté de circulation de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des États et des institutions internationales. Dans ce combat, nous sommes porteurs de revendications pour le droit à la paix :

- La CGT appelle à « **agir en faveur d'un désarmement maîtrisé et réglementé de tous les types d'armes et, en premier lieu, au désarmement nucléaire (y compris unilatéral)** ».
- L'escalade guerrière allant jusqu'à mettre à disposition de l'Europe l'armement nucléaire français, l'explosion des budgets militaires ne sont pas la solution pour résoudre les conflits armés. Au contraire, c'est prendre un risque dangereux et irréversible.
- Nous exigeons que tous les moyens soient mis en œuvre pour gagner une paix juste et durable, dans le respect des peuples et des résolutions de l'ONU.
- Le gouvernement Français doit user de son influence diplomatique au niveau international pour faire cesser cette escalade meurtrière au Moyen-Orient et de s'engager réellement sur des processus de Paix. L'ONU doit convoquer d'urgence un Conseil de sécurité.

1-7

La guerre est souvent synonyme de régressions sociales

La guerre en Ukraine, le génocide à Gaza, la colonisation en Palestine et les autres tensions internationales.

Au-delà des conséquences humaines catastrophiques, tout conflit entraîne des répercussions sur le sort fait aux droits sociaux.

La guerre est souvent synonyme de restrictions des libertés, dont les libertés syndicales, et systématiquement synonyme de régressions sociales.

La paix durable dans le monde est impossible si s'accroissent la précarité, l'exclusion, le chômage, la remise en cause de nos conquises sociales et le mal vivre.

L'humanité n'a jamais été en capacité de produire autant de richesses qu'aujourd'hui et dans le même temps, les précarités sociales explosent. On prend des risques de tensions nouvelles si on ignore ces inégalités.

L'histoire nous montre que les deux phénomènes sont liés. **La précarité sociale et la pauvreté engendrent des tensions et sont à l'origine de conflits et à la montée de l'extrême droite sur le plan international.**

Commentaires

1-8

C'est dans la précarité sociale que le nazisme a puisé son fonds de commerce politique, inspiré de populisme, de racisme et de xénophobie, qui nous a conduit à la seconde guerre mondiale.

Le dérèglement climatique sur le vivant, la population et les retraités

Le constat est amer. La sphère scientifique ainsi que le GIEC (groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui évaluent les causes du changement climatique, indiquent que celui-ci est lié aux concentrations des GES (gaz à effet de serre) et à l'influence humaine. Cela se traduit par un réchauffement des océans, des hausses des températures continentales moyennes et extrêmes, une augmentation des tempêtes tropicales et pluies torrentielles, une baisse des volumes des glaces, des canicules de plus en plus fréquentes et intenses, ainsi qu'une récurrence croissante d'incendies toujours plus importants.

Au cours des 2000 ans passés, le niveau de la mer a augmenté de plus de 1,5 m. Le phénomène s'est amplifié depuis l'ère industrielle avec une moyenne de 3,2 mm/an. Il s'ensuit une érosion des côtes sur quasiment tout le littoral français. De plus, les risques de submersions marines et d'inondations deviennent majeurs.

La pollution s'est accrue avec des conséquences sur la perte d'espérance de vie, et sur le développement de maladies respiratoires, d'allergies etc.

En France, 40 000 décès par an seraient dus à l'exposition aux particules fines, notamment pour les personnes âgées (rapport Sénat 2015).

Les causes du dérèglement climatique sont connues : la surexploitation des énergies fossiles, la déforestation, l'agriculture intensive. En fait, c'est bien le système capitaliste basé sur l'accumulation sans limite et le pillage des richesses qui a provoqué cette situation. Il est temps d'en finir avec ce système.

Les conséquences sur le vivant, la population, et notamment les retraités sont importantes :

- **Sur l'environnement,** on assiste à des dommages irréparables notamment sur la disparition de nombreuses espèces et biodiversité, et par ailleurs sur le développement d'espèces invasives qui accentue la perte de biodiversité ou vecteur de nouvelles maladies (comme la pandémie du coronavirus).
- **Sur l'économie,** le changement climatique perturbe plusieurs secteurs économiques qui subissent déjà les aléas climatiques : inondations, incendies, réduction d'accès à l'eau douce etc. Le tourisme le long du littoral est en difficulté, tout comme les industries localisées dans des zones à risque climatique.

Commentaires

L'agriculture est impactée soit par le manque d'eau, soit par les pluies torrentielles, grêle, ou par des incendies de plus en plus fréquents.

- **Sur la population, et notamment les retraités,** les conséquences sont majeures. Les difficultés d'adaptation des personnes âgées aux fortes chaleurs, la multiplication des climatisations, qui non seulement représentent un coût et ont un impact négatif sur l'effet de serre. Le risque de perte d'emploi dans les zones à vocation touristique, dans les zones qui subissent régulièrement les inondations ou les tempêtes tropicales répétées.

Si la relocalisation s'impose, comment faire face à la perte d'un appartement, d'une maison, souvent acquise après des années de labeur et qui sera voué à la destruction ? Il n'existe aucun dédommagement, même sous déclaration de catastrophe naturelle. D'autre part, les assurances sont de plus en plus chères du fait de la répétition des événements et certaines refusent d'assurer de nouveau les populations situées dans les zones à risques. La migration mondiale entraînera des conséquences très importantes pour les populations les plus pauvres.

1-9

Situation économique, sociale et politique en France

Depuis notre dernier congrès, la situation économique et sociale de la France s'est beaucoup dégradée. Quels sont les indicateurs ?

- La consommation des ménages français fléchit ;
- L'investissement des entreprises mais également des ménages en matière de logement ne joue plus un rôle de moteur dans l'économie ;
- La crise du secteur de la construction se poursuit ;
- Le commerce extérieur qui a constitué un facteur de croissance en 2023 / 2024, repasse en négatif ;
- Seule la constitution de stocks ainsi que la consommation des administrations vont permettre (selon les estimations de l'Insee) d'échapper à la récession en 2025.
- En deux ans, ce sont plus de 100 000 emplois directs et 300 000 emplois indirects qui ont été supprimés ou menacés sur 450 plans de licenciements recensés.
- Ils représentent en effet 40 % des postes menacés ou supprimés depuis 2023. Le signe d'une « désindustrialisation ».

1-10

L'argent existe pour mener une autre politique économique et sociale !

Des dividendes records versés aux actionnaires !

En douze ans, les versements de dividendes aux actionnaires du CAC 40 ont augmenté de 70 % et la rémunération des PDG du CAC 40, de 60 %, soit trois fois plus vite que le salaire moyen au sein de ces entreprises et cinq fois plus vite que le Smic.

Ce triste bilan met en évidence un système économique qui privilégie le profit au détriment de la justice sociale et de l'écologie.

Après les **80,2 milliards d'euros de dividendes versés en 2022** et les **97,1 milliards en 2023**, les quarante plus grands groupes français ont versé **98,2 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2024**, soit plus de 275 milliards d'euros en trois ans et près de 600 milliards d'euros en 7 ans !

A savoir que 96 % des dividendes sont versées à 1 % des actionnaires.

En 2024, les entreprises ont bénéficié de :

- ▷ 73 milliards d'€ de baisse d'impôts
- ▷ Les exonérations de cotisations patronales, sont passées de 75 milliards d'€ en 2022 à 89 milliards d'€ en 2024
- ▷ Depuis 1992, ces exonérations de cotisations patronales ont représentées 686 milliards d'€ !

Voilà ce qui creuse le soi-disant « trou de la Sécurité sociale » et le déficit budgétaire.

Dans le même temps, alors que la politique de l'offre de Macron remplit les poches du capital, le patronat continue de revendiquer le gel des pensions et des salaires, impose le gel des retraites complémentaires (AGIRC-ARRCO), ferme les entreprises, délocalise les productions et multiplie les plans de licenciements, alors qu'il bénéficie de 211 milliards d'aides publiques sans conditions, ni contreparties.

Cela met en évidence les inégalités criantes qui traversent la société française, et appelle à une meilleure redistribution de la richesse produite en faveur du monde du travail et des retraités.

1-11

Le changement dans la continuité d'une politique ultra libérale au service des plus riches

Depuis maintenant trois ans, nous en sommes au 6^e Premier ministre. Macron n'ayant plus de majorité à l'Assemblée nationale et dans le plus grand déni de démocratie, use de tous les stratagèmes pour poursuivre sa politique ultra libérale.

Au lieu de mettre à contribution ceux qui sont responsables du déficit du pays, c'est-à-dire les plus riches et principalement les grandes entreprises du CAC 40, le 1^{er} ministre Sébastien LECORNU, un fidèle de Macron, s'inscrit dans la même politique que ces prédécesseurs (Barnier, Bayrou).

Commentaires

Commentaires

Pour essayer d'éviter la censure et de faire avaliser son budget à l'Assemblée nationale, il organise des tractations avec le PS, la droite, voire l'extrême droite, pour épargner les ultra riches et les multinationales, et continuer de faire payer aux salariés et retraités l'addition de politiques d'austérité et antisociales menées depuis de nombreuses années.

Depuis la rentrée de septembre 2025, les gouvernements successifs et le patronat ont été confrontés à une contestation sociale d'ampleur, avec plus de 2,3 millions de manifestants à travers le pays. C'est dans ce climat social en ébullition, que nous avons obtenu l'abandon de la suppression de deux jours fériés et contraint le gouvernement de décaler l'application de la réforme des retraites, cette réforme que nous continuons de combattre jusqu'à son abrogation.

Or l'essentiel du PLFSS LECORNU, est une violente cure d'austérité : sous prétexte de déficit et de dette, le gouvernement et le patronat veulent nous imposer une régression sociale sans précédent. Alors qu'en vérité, les dépenses sont stables depuis 2017 (55 % du PIB). Ce sont bien les recettes qui ont baissé ces dernières années, en raison des réductions d'impôts, de taxes, des exonérations sociales aux entreprises et aux plus fortunés.

Tout un arsenal de réduction des dépenses sont proposées :

- La taxation des malades avec l'augmentation des taxes pour les mutuelles ou complémentaires
- Limitation du statut Affection Longue Durée (ALD)
- Restriction des arrêts maladie longue durée pour les salariés
- La baisse du budget des hôpitaux et des Ehpad alors qu'ils sont déjà contraints de fermer de nombreux lits.

Au final, ce sont 4 milliards d'euros d'économie sur notre système de santé qui vont pénaliser les plus fragiles et précaires et principalement les retraités alors que la taxe Zucman réclamée par 86 % des français et la taxation des plus riches ont été rejetées.

Commentaires

Pourtant, les impôts, TVA et taxes diverses représentent environ 50 % du budget des ménages, contre seulement 27 % pour les plus riches. Cette politique est insupportable pour des millions de familles.

Or, le gouvernement et l'extrême droite refusent toute mesure de justice fiscale.

Ils bloquent la taxation des dividendes, des rachats d'actions et des patrimoines (même une version allégée de la taxe Zucman) et refusent de remettre en cause les 211 milliards d'euros d'aides publiques et d'exonérations de cotisations sociales patronales.

Ce que patronat et gouvernement cherchent à imposer à travers ce budget PLFSS 2026, c'est la destruction de nos deux piliers fondamentaux de notre système de protection sociale, que sont les retraites et la Sécurité sociale.

- ▷ Le lancement d'une nouvelle conférence sociale sur les retraites n'a qu'un seul but pour le gouvernement et le patronat, c'est la remise en cause de son financement par répartition pour l'ouverture d'une retraite à points et à la capitalisation.

Sous prétexte de déficit de la Sécurité sociale, la réduction des dépenses de santé n'a pour seul objectif à terme :

- ▷ Transférer le financement de la Sécurité sociale vers l'impôt, en supprimant progressivement les cotisations sociales issues du travail.
- ▷ A savoir que les recettes en 2025 sont déjà assises en partie sur l'impôt et les taxes.

44 % du budget de la Sécu provient de la CSG et des contributions sociales diverses, impôts et taxes. 56 % des recettes reposent sur les cotisations.

Ces attaques visent à casser tout ce qui fonde encore notre société, solidarité et collectif, qui sont les conquis du CNR, pour imposer des systèmes de financement individualisé où c'est le chacun pour soi qui règne et qui cultive le poison de la division, cher au patronat et aux libéraux de tous bords.

Ces politiques de régression sociale menées par les gouvernements successifs au service du capitalisme, en augmentant la précarité, la pauvreté, les mesures liberticides, la casse de notre Sécurité sociale dans sa globalité, la casse de nos industries et des emplois font le terreau de l'extrême droite.

Commentaires

1-12

Combattre les idées d'extrême droite !

Les grands médias déroulent le tapis rouge à ces idées populistes et ségrégationnistes tout en banalisant un discours raciste et discriminant envers différentes minorités ou communautés. Ils essaient de détourner la population et les travailleurs des questions fondamentales sur le plan économique, social et environnemental.

Nous devons dénoncer ces idées xénophobes et racistes incarnées par les mouvements d'extrême droite, qui sont les pires ennemis du monde du travail et les valets du capital.

De plus, il faut rappeler la connivence des grands patrons avec l'extrême droite. Les rencontres organisées de Michel-Edouard Leclerc, Henri Proglio (Ex EDF), Vincent Bolloré, Marc Stépin et consorts en témoignent clairement. Dernier exemple en date, le patron du MEDEF qui a accueilli Bardella lors de l'université d'été de 2025.

Ainsi, les exigences des patrons - suppression du salaire brut, non augmentation du SMIC, baisse des impôts de production, etc. - se retrouvent dans le programme économique du RN.

En témoigne leurs votes à l'Assemblée nationale, des lois favorisant les intérêts des plus riches et du capital. Le RN a même voté contre l'augmentation du SMIC et contre la taxe Zucman. Ils sont soi-disant pour l'augmentation des salaires, mais en suppriment les cotisations sociales pour ouvrir à la privatisation de la Sécurité sociale.

La meilleure façon de combattre cette peste brune, c'est d'imposer par la mobilisation des politiques de réindustrialisation et de création d'emplois et gagner sur nos revendications.

Face à ces attaques d'une violence sociale sans précédent et des risques inédits d'une prise de pouvoir de l'extrême droite, la CGT doit se renforcer, mieux s'organiser, pour faire connaître au monde du travail et aux retraités nos propositions alternatives, afin d'ouvrir des perspectives et donner confiance dans nos capacités à construire dans le rapport de forces, une société d'égalité, de justice et de progrès social, de paix et de désarmement.

CONSTRUIRE UNE ORGANISATION UTILE, EFFICACE ET OFFENSIVE !

2-1

La bataille des idées

Face à cette situation et au matraquage médiatique assourdissant dans les mains de quelques milliardaires, nous avons besoin de déployer beaucoup d'énergie pour informer, rencontrer, débattre avec nos syndiqués, les retraités pour les convaincre que d'autres solutions existent afin de gagner un autre monde épris de justice sociale, d'égalité, d'humanité et de paix.

C'est à partir de nos propositions alternatives et nos revendications que nous devons mener cette bataille d'idée pour lutter contre la fatalité, la résignation, la politique du moindre mal et l'imposture politique et sociale de l'extrême droite.

Alimenter nos syndiqués en les informant régulièrement des positions de la CGT, en faisant connaître nos propositions et en les invitant à se mobiliser dans les journées d'action, c'est le minimum que doivent faire toutes nos sections syndicales de retraités.

D'autant plus que depuis 2023, sous prétexte de dette et déficit, les Projets de Loi de Financement de la Sécurité sociale font l'objet d'attaques sans précédent à l'encontre des retraités les faisant passer pour des nantis et des privilégiés.

Face à ces mensonges d'état, la bataille des idées est indispensable pour désintoxiquer les retraités des discours de culpabilisation véhiculés par les médias et les tenants du capital.

Ce qui suppose que tous nos militants et syndiqués aient les arguments, connaissent l'histoire sociale et d'où viennent nos conquis sociaux, en portant les propositions et revendications CGT pour aller à la rencontre des retraités.

Élever le niveau de conscience pour responsabiliser nos syndiqués dans ce combat, c'est les convaincre que pour aller au débat avec les retraités il y a besoin d'être armés de connaissances qui se trouvent dans les lectures CGT et les formations syndicales. C'est bien de l'engagement et la volonté de chacun que dépendent les conditions à créer pour gagner une société solidaire et humaniste.

Pourtant, force est de constater que si dans notre activité syndicale, nous rencontrons des retraités combattifs, revendicatifs, qui refusent le choix de société qu'on leur propose pour l'avenir, qui refusent l'égoïsme et l'individualisme, reste qu'un grand nombre d'entre eux sont encore à convaincre pour mener cette bataille et créer un rapport de forces à la hauteur des enjeux.

Commentaires

C'est au regard de ces difficultés, qu'une réflexion s'est engagée sur le besoin de mettre en place, lors de réunions du Conseil National, des journées d'étude à thème.

2-2

Lire CGT

Vie Nouvelle, *Ensemble*, la presse populaire et indépendante, le site internet CGT et toutes les communications CGT des sections syndicales, USR, UFR, UCR, Confédération, sont des moyens pour cultiver notre jardin syndical.

Vie nouvelle un magazine pour chaque retraité

S'il y a plus de 40 ans, nos anciens ont créé un journal en direction des retraités, c'est bien qu'ils avaient conscience de la bataille d'idées à mener face au patronat et au gouvernement.

L'allongement de la durée de vie, qui s'est accrue en un demi-siècle, a été certes, une bonne nouvelle, mais implique un autre regard sur la société afin d'être attentif à la place et au rôle des retraités.

Les milliardaires ont une emprise sur la quasi-totalité des réseaux de communication. Ils s'attachent à promouvoir les idées d'une société capitaliste et pour combattre les forces progressistes, n'hésitent pas à multiplier approximations, déformations, contre-vérités pour mieux développer le rejet de l'autre, cher à l'imposture de l'extrême droite.

Vie Nouvelle a la confiance d'un peu plus de 54 000 abonnés. C'est un magazine qui plaît à ses lectrices et lecteurs et à leur entourage. Il donne des analyses, des arguments et des propositions qui permettent de mieux comprendre les enjeux et répondre aux campagnes de culpabilisation et de dénigrement. L'abonnement à *Vie Nouvelle* contribue fortement à la fidélisation des syndiqués.

Chaque syndicat pourrait disposer, au minimum, d'un abonnement !

Il est dédié à tous les retraités, et pas seulement CGT !

La presse syndicale, l'outil du militant

Au-delà de cette dimension essentielle, les journaux de l'UFR, de la FTM et *Ensemble*, ainsi que les réseaux sociaux CGT traitent également les domaines et les centres d'intérêt qui animent les retraités dans leur diversité.

L'ensemble des thématiques abordées, sujets de société, situation internationale, vie syndicale, consommation, questions juridiques ou gastronomie permettent ainsi de répondre aux besoins spécifiques des seniors dans cette période de vie singulière de la retraite, qui offre davantage de temps pour soi, pour s'informer, se cultiver, participer à des activités de loisirs ou de bénévolat.

Commentaires

Commentaires

Ils sont aussi le lien indispensable du militant pour s'enrichir syndicalement et culturellement, pour s'armer et convaincre les autres qu'un autre modèle de société est possible. Ils sont un support pour introduire la discussion avec les syndiqués, animer les débats et aller à la rencontre de retraités et des futurs retraités non syndiqués et aider ainsi, à la rédaction d'un journal de section.

Soyons des lecteurs acteurs, faisons vivre notre presse CGT

L'histoire nous démontre que la lecture fait partie intégrante du militantisme pour faire évoluer les consciences, forger son optimisme, et cultiver notre soif de lutte de classe.

2-3

L'utilité du syndicalisme retraités

Dès l'entrée dans la vie active, nous devons nous engager, défendre et conquérir de nouveaux droits.

Dans la transition vers la retraite, l'utilité du syndicalisme retraité n'est pas évidente. De nombreux retraités pensent que l'activité syndicale est réservée à l'entreprise, à une activité professionnelle dont ils sont maintenant éloignés et libérés. Les réponses aux besoins sont souvent cherchées et trouvées dans des services, des associations ou des clubs.

Or, le syndicalisme étant par définition la défense des intérêts et des droits des salariés, il en va de même pour les retraités. C'est sur cette base que des nouveaux retraités vont y trouver de l'utilité et que d'autres, sans passé syndical, peuvent rejoindre la CGT.

Cette transition est plus facile quand le retraité est resté en proximité de son ancienne entreprise et qu'une section de retraités y existe.

L'activité spécifique des retraités doit être ancrée dans un syndicalisme interprofessionnel et intergénérationnel.

Interprofessionnel, car les domaines de la vie, hors entreprise, sont plus prégnants à la retraite. Ils font notre quotidien : services publics, transports, santé, sport, loisirs, communications, etc.

Intergénérationnel, car notre retraite est un droit acquis par notre activité professionnelle. Nous sommes rattachés au monde du travail par le lien étroit, que nous revendiquons, entre salaire et pension de retraite, salaire socialisé et cotisations sociales.

De ce fait, nous sommes un lien social particulièrement investi dans la vie citoyenne, associative, tout en travaillant à la convergence de nos besoins, de nos exigences avec les syndicats d'actifs et dans les territoires, pour construire ensemble des initiatives d'action.

C'est bien à partir de la parole des retraités que vont s'exprimer leurs besoins et que nous allons construire le cahier des revendications et démontrer l'utilité du syndicalisme retraités.

Défendre l'hôpital public, combattre les déserts médicaux, revaloriser les métiers du soin, agir pour l'accès à des transports publics de qualité, reconquérir des services publics de proximité et une Sécurité sociale solidaire et intégrale, revendiquer l'augmentation des retraites de base et complémentaires, sont le carburant des luttes revendicatives et le terreau de la construction du rapport de forces.

2-4

Soigner notre organisation !

Face aux enjeux sociaux et sociétaux, aux attaques continues du patronat et du gouvernement contre les droits et conquis des salariés et retraités, le syndicalisme retraité doit prendre toute sa place dans les résistances à organiser, les revendications à construire et les luttes à mener pour vivre une retraite digne et sereine.

Ce qui met en évidence toutes les raisons pour lesquelles nous avons besoin de faire grandir notre syndicalisme de classe et de masse et particulièrement le syndicalisme retraité.

La section syndicale d'entreprise est le lieu privilégié de l'organisation des retraités.

Ce qui suppose aussi, que la vie syndicale et l'activité revendicative dans les sections syndicales, donne l'envie aux retraités de les rejoindre et de participer à son dynamisme et à son efficacité.

Ce qui nécessite d'avoir les lieux d'accueil adaptés à leur situation pour répondre à leurs attentes et aux besoins de chacun.

Si tel n'est pas le cas, son accueil doit être organisé dans une structure au plus proche de son lieu de vie.

Mais force est de constater de grandes disparités de fonctionnement, d'organisation et d'activité dans les départements et les régions sur lesquelles nous devons agir en s'inspirant des bonnes expériences, afin de renforcer et pérenniser l'activité revendicative pour être la CGT dont tous les retraités ont besoin.

Commentaires

Quelle organisation en territoire ?

Mener une réflexion sur l'efficacité de notre organisation, suppose de connaître son fonctionnement et son activité revendicative dans nos sections syndicales et à l'échelle des territoires.

Or, il existe une grande diversité de fonctionnement au niveau des territoires et au sein de nos sections syndicales d'entreprises.

Certains retraités profitent du passage à la retraite pour changer de ville ou de région, retourner dans leur région d'origine, etc. La prise de contact avec le syndicalisme retraité local, professionnel ou multi professionnel, n'est jamais simple ni naturel. Il est nécessaire de l'aider et l'organiser.

En effet, l'enjeu de l'organisation des retraités se trouve bien sur les lieux de vie. Ils sont le moyen incontournable de favoriser les convergences d'intérêts entre actifs et retraités pour développer une activité revendicative efficace et offensive.

C'est la raison pour laquelle, lors du 13^e congrès de l'UFR et en accord avec la Fédération, il a été voté la résolution suivante :

« La mise en place de référents régionaux et départementaux répertoriés auprès des structures FD, USTM, UL, UD ».

Fidèles à nos orientations et décisions prises en congrès, la Fédération et l'UFR ont appelé tous les coordinateurs régionaux métallurgie, à intégrer dans leur collectif issu des conférences régionales, un ou deux retraités.

Nous ne partons pas de rien, puisque plusieurs régions fonctionnent déjà dans cette configuration, comme le Grand Est, l'AURA, la BFC etc.

Ce qui change, c'est le fait que le retraité désigné sera le référent régional pour la Fédération et l'UFR et à ce titre, aura la responsabilité de faire remonter les informations concernant la vie syndicale des sections métallos, syndicats locaux ou départementaux au sein des USTM - CCM, des USR du territoire, les initiatives et mobilisations organisées en lien avec la syndicalisation.

Pour chaque région dépourvue d'un référent régional retraité, l'UFR fera des propositions de désignations de camarades, qui seront débattues et validées lors d'une réunion au sein de chaque collectif régional.

Commentaires

2-6

Renforcer et pérenniser notre activité en territoire

C'est à l'échelle de leur champ professionnel et des territoires que les retraités ont besoin de se rassembler, débattre des enjeux économiques, sociaux et politiques, s'organiser pour créer des solidarités et de la fraternité, construire des initiatives d'action afin de défendre les conquis sociaux et en conquérir de nouveaux.

Dans cette perspective, le syndicalisme retraités n'est pas seulement une force d'appoint, mais une composante indispensable à la construction du rapport des forces dont on a besoin pour gagner de nouvelles conquêtes sociales.

Ce qui suppose que notre organisation en territoire soit en capacité d'accueillir tous les retraités pour répondre à leurs besoins, donc une CGT ancrée sur les lieux de travail et dans les bassins de vie.

Or, sur les 8000 syndiqués que compte l'UFR métal, environ 2000 syndiqués sont isolés et ne sont rattachés à aucune section syndicale métal. Au mieux, ils se retrouvent dans une section locale multiprofessionnelle.

Ce constat doit nous amener à réfléchir, collectivement, aux évolutions à construire en fonction des réalités syndicales et territoriales, pour prendre des initiatives d'organisation à partir des décisions votées au 43^e congrès fédéral :

- 1.** La création d'une section syndicale de retraités dans nos syndicats d'actifs alors qu'ils ont des retraités, mais pas de section syndicale.
- 2.** La création de syndicats locaux ou départementaux pour les retraités isolés de la métallurgie, rattachés à nos USTM - CCM.

L'objectif est de travailler à une meilleure harmonisation pour gagner en efficacité et avoir partout une qualité de vie syndicale permettant le développement de la syndicalisation, dont la continuité syndicale et le renforcement.

2-7

Mieux travailler le lien actifs / retraités

C'est au regard de ces défis et des choix de société qu'il nous faut construire, que se renforce la nécessité de mieux travailler les convergences d'intérêts et de luttes entre actifs et retraités.

En effet, sur de très nombreux sujets, les retraités sont concernés au même titre que les actifs :

- ▷ L'augmentation des salaires et des retraites
- ▷ L'égalité femmes - hommes
- ▷ La protection sociale dont la Sécurité sociale, les mutuelles, les retraites et le suivi médical post professionnel
- ▷ La reconquête des services publics de qualité et de proximité

Commentaires

- ▷ L'accès aux soins, aux transports, à la culture et au sport
- ▷ La reconquête de l'industrie et des emplois en les réorientant en lien avec les questions environnementales et de la paix
- ▷ La paix et le désarmement.

Autant de sujets qui nécessitent des combats communs et qui imposent une activité syndicale et revendicative des sections de retraités qui répondent aux besoins des populations tout en contribuant à la transformation de la société.

Les batailles menées par la CGT pour organiser, rassembler, mobiliser et lutter, constituent une force sociale à part entière et indispensable dans les convergences d'intérêts entre salariés et retraités.

C'est à partir de sections syndicales d'entreprise ou à l'échelle des territoires dans des syndicats locaux métallurgie au sein de leur USTM ou CCM que doivent se rassembler et s'organiser les retraités pour combattre le fatalisme et la résignation, définir les revendications et construire avec les salariés les mobilisations indispensables à de nouvelles conquêtes sociales.

Commentaires

Un focus du suivi médical post-professionnel

Lors du passage à la retraite, la question de vivre sa retraite en bonne santé devient prégnante.

Certaines entreprises, comme ALSTOM ou STELLANTIS, ont mené des actions avec succès et obtenu la reconnaissance des salariés victimes de maladies professionnelles, liées notamment à l'exposition à l'amiante et ont pu toucher une indemnité financière en réparation des préjudices subis.

Cela demande d'anticiper lorsque le travailleur est encore en poste, sur la connaissance et le transfert du dossier médical en intégrant le SMR (Suivi Médical Renforcé) du médecin du travail.

Ce suivi d'exposition ou d'éventuelles maladies professionnelles déclarées pendant l'activité professionnelle, revêt une importance considérable : amiante, TMS, handicap, exposition aux risques chimiques, CMR etc.

Commentaires

A cela s'ajoutent les ROR (Risques Organisationnels et Relationnels, assimilés aux « RPS »). Bien qu'il n'y ait pas de tableau de maladie professionnelle concernant les traumatismes psychologiques, nous devons laisser une traçabilité sur l'exposition des salariés à l'ensemble des risques tout au long de leur vie professionnelle.

C'est en ce sens que la loi du 2 août 2021 (Décret parut au JO le 31 mars 2022) sur la prévention de la santé au travail, apporte des leviers pour favoriser le maintien dans l'emploi, mais aussi permettre un réel suivi médical post-professionnel.

Désormais, l'évaluation des risques professionnels est tracée dans le DUERP, conservée sur une plateforme numérique et stockée dans ses versions successives pendant 40 ans. Le DUERP sera tenu à la disposition des travailleurs, des anciens travailleurs, même s'ils sont partis en retraite : une véritable avancée, au grand désespoir des employeurs, qui ne pourront plus faire disparaître les traces d'exposition aux divers risques professionnels.

Lors du départ en retraite, le syndicat CGT doit prêter une attention particulière afin que les attestations d'exposition soient remises aux travailleurs ainsi qu'à leur médecin traitant. Cela concerne notamment les activités exercées en milieu hyperbare, les températures extrêmes, le bruit, le travail de nuit, en équipes successives alternantes, le travail répétitif ou encore l'exposition aux risques CMR.

Le syndicat CGT doit mener la bataille pour rendre obligatoire un bilan complet de santé, financé par l'entreprise, avant le départ en retraite.

C'est tout l'intérêt de renforcer le lien actifs/retraités dans nos sections syndicales d'entreprises, pour anticiper avant la retraite et défendre après, les salariés victimes de mauvaises conditions de travail et obtenir réparation des préjudices subis.

2-8 La syndicalisation doit être une des priorités du syndicalisme de classe et de masse !

Pour mener les luttes revendicatives dont nous avons besoin pour défendre nos droits, notre pouvoir d'achat, notre protection sociale et reconquérir des services publics de qualité et une Sécurité sociale solidaire et intégrale, nous avons besoin d'un syndicalisme retraité plus fort et mieux organisé.

En effet, la satisfaction des revendications passe notamment par le poids de notre syndicalisme retraité qui depuis des années perd en adhérent, malgré l'augmentation croissante du nombre de retraités.

Une des raisons qui explique ce recul, est le fait qu'encore trop de travailleurs, voire de syndiqués ignorent l'existence du syndicalisme retraité ou n'y trouvent pas d'intérêt.

Or c'est précisément là que se trouve la perte de nos syndiqués et le recul de nos forces organisées :

1. Une perte des liens entre les salariés et les retraités dans le syndicat d'entreprise.
 2. Peu de propositions de syndicalisation dans le cadre de la continuité syndicale. Seulement 3 syndiqués sur 10, le restent à la retraite.
 3. L'utilité du syndicalisme retraité comme passeur d'expérience et de mémoire collective, leur contribution dans l'activité syndicale et dans la construction du rapport de force n'est pas ancrée dans la démarche syndicale des syndicats d'actifs.

La syndicalisation passe aussi par le développement de notre activité revendicative dans les sections de retraités par des campagnes de syndicalisation menée à l'occasion des rencontres organisées sur le terrain pour des distributions de tracts, des pétitions à signer, des manifestations.

Maintenant, force est de constater, compte tenu du recul de l'âge de départ en retraite, que nous avons des sections syndicales vieillissantes, qui nous posent des questions de renouvellement de dirigeants, de fonctionnement et d'activité revendicative.

D'autant que des jeunes retraités ne sont pas prêts à rejoindre les sections syndicales retraités, préférant continuer de militer dans leur syndicat d'actifs.

Cette situation renforce le besoin de mieux travailler la place et le rôle des retraités à partir des syndicats d'actifs, dans les USTM – CCM, et en participant à la vie des organisations de la CGT sur les territoires (notamment les USR).

Un état des lieux de nos forces organisées en territoire sera nécessaire pour développer ce travail d'organisation et de renforcement où les référents régionaux et départementaux seront les relais d'information, d'impulsion et d'action entre le Conseil National et les territoires.

Commentaires

Commentaires

Se donner les moyens d'être la CGT de tous les retraités, exige de faire de la syndicalisation une priorité quotidienne dans notre démarche syndicale. C'est l'une des conditions essentielles pour créer le rapport de force indispensable à la satisfaction des revendications des retraités.

2-9 Gagner un rapport de force à la hauteur des enjeux

Si nous voulons nous donner les moyens de nos ambitions pour une transformation économique et sociale de la société en faveur des salariés et retraités, les conditions à réunir dépendent de la construction d'un rapport de forces massif et durable.

Si celui -ci dépend de notre activité revendicative et de l'engagement des militants, il repose aussi sur l'état de nos forces organisées, qui nous renvoie aux conditions suivantes :

1. Notre implantation syndicale dans les entreprises et les territoires
2. La qualité de vie syndicale dans nos sections
3. Les syndiqués acteurs et décideurs de la vie syndicale
4. La connaissance des propositions CGT pour être en capacité d'aller à la rencontre des retraités et les convaincre du bien-fondé de celles-ci pour mobiliser.

8000 syndiqués retraités au sein de l'UFR, sur 1,6 million retraités dans la métallurgie, avec 624 sections syndicales retraités - dont 270 en multipro sur 2406 bases d'actifs organisées en France - sont révélatrices du poids des retraités et des possibilités de renforcement qu'il nous faut reconquérir.

La construction du rapport de force s'inscrit dans notre démarche syndicale comme un moyen incontournable pour obtenir des avancées sociales et sociétales.

Toute l'histoire du mouvement ouvrier est là pour nous le rappeler, a fortiori, en cette année 2025, où l'on vient de fêter le 80^e anniversaire de la Sécurité sociale et les 130 de la CGT.

Les grandes conquêtes sociales de l'histoire ont été obtenues avec une CGT forte de classe et de masse et par des grèves massives et durables.

Or, le patronat et les gouvernements successifs n'ont de cesse de vouloir s'attaquer à ces conquis sociaux, pour lesquels nous devons encore et toujours lutter afin de les défendre.

Notre protection sociale, dont les retraites et la Sécurité sociale sont toujours la cible du patronat et du gouvernement, comme en témoigne le dernier projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2026.

Et face à ces attaques, se pose toujours les questions de :

- ▷ Comment mener la bataille des idées et combien sommes-nous pour le faire ?
- ▷ Comment convaincre que nos propositions sont justes, crédibles et réalisables ?
- ▷ Comment transformer la colère en besoin de s'organiser, s'unir et lutter ?

La construction du rapport de force est l'ADN de notre démarche syndicale et s'inscrit comme un moyen incontournable pour obtenir des avancées sociales.

Or, sur tous les sujets, si nous avons des propositions alternatives et des revendications au niveau national, la question est de travailler à ce qu'elles soient connues, appréhendées et assimilées par nos militants dans les territoires pour qu'elles soient partagées et comprises par tous les syndiqués.

Ce qui devient une condition indispensable pour combattre les idées reçues, le fatalisme et la résignation et favoriser la création du rapport de forces.

2-10 Réaffirmer la place et le rôle de l'UFR

Les retraités de la Métallurgie ont besoin d'une Union Fédérale des Retraités Métallurgie combative, solidaire et démocratique.

Combative : pour toujours mieux placer nos sections syndicales métallurgie à l'offensive et en capacité de relayer nos initiatives d'action et de syndicalisation.

Solidaire : favoriser le rapport de force pour mieux peser face au patronat et au gouvernement. Cela suppose de fédérer dans notre démarche syndicale, l'ensemble des organisations de retraités des UFR CGT en lien avec les USR et l'UCR et en recherchant toujours, l'élargissement de nos initiatives de mobilisations dans la CGT et dans l'unité d'action avec les autres organisations syndicales.

Démocratique : car notre organisation doit veiller à notre qualité de vie syndicale pour accorder la place et le rôle qu'il convient au maximum de retraités. Leur participation au débat, l'expression de leurs avis, leurs propositions et la prise de décisions partagées et majoritaires sont vitales à la pérennisation de nos sections et à leur renforcement.

C'est toute l'ambition de l'UFR qui doit se donner tous les moyens d'être l'organisation de la défense spécifique des retraités et une composante active de la FTM.

Composée d'un secrétariat, d'un bureau et d'un Conseil National, l'UFR mène son activité syndicale et revendicative à partir de l'actualité économique, sociale et politique à l'échelle nationale voire du contexte international en lien avec les réalités vécues par les retraités dans les territoires.

Commentaires

Commentaires

Son rôle et ses responsabilités sont d'informer, de travailler des propositions revendicatives et d'impulser des initiatives d'action pour favoriser la construction du rapport de forces.

Face aux enjeux et aux défis à relever, l'UFR se doit de travailler les convergences d'intérêt et de luttes entre les sections syndicales et les organisations en territoire (USTM - CCM - Collectifs Régionaux) et la Fédération pour gagner :

- ▷ Le rassemblement de tous les retraités
- ▷ Le renforcement des liens entre actifs et retraités
- ▷ La construction des revendications communes
- ▷ Les mobilisations et les luttes solidaires CGT
- ▷ La recherche systématique de l'unité d'action intersyndicale.

Ce qui nécessite d'avoir un état des lieux précis du fonctionnement de notre organisation dans nos sections syndicales d'entreprise et dans nos départements et localités, pour mettre en œuvre les décisions prises collectivement par l'UFR.

2-11

La place et le rôle de l'UFR au sein de la FTM

Si le rôle et la place de l'UFR au sein de la FTM n'est plus à démontrer, nous devons néanmoins continuer à chercher les moyens de nous améliorer pour répondre aux difficultés rencontrées, et trouver des solutions pour les dépasser, afin d'avoir une organisation des retraités à la hauteur des enjeux.

Mieux travailler le lien actifs-retraités au sein de la FTM nous invite à repenser **la place des retraités au sein du collectif territoire de la fédération** pour construire ensemble dans chaque territoire, les différentes initiatives décidées par la fédération.

Au regard de ces exigences, nous avons besoin de travailler ensemble à la construction d'une organisation plus efficace, plus forte en territoire qui nous permettent de gagner sur la continuité syndicale, la syndicalisation et le renforcement de la CGT.

Dans cette perspective, nous devons poursuivre la mise en place :

1. D'un référent retraité dans tous les collectifs régionaux
2. De la participation des retraités aux réunions d'USTM ou CCM.
3. D'assurer dans les régions des formations syndicales pour les retraités
4. Participer à la vie des organisations de la CGT en territoire (notamment dans les USR).

Commentaires

Reconnue au sein de la Fédération, l'UFR occupe un rôle spécifique qui lui confère une place particulière au Bureau Fédéral, où elle contribue en permanence à l'activité revendicative et à la vie de son organisation.

Or, c'est bien à l'échelle des territoires que l'efficacité du travail entre actifs et retraités prend tout son sens, tant au niveau de leur ancienne entreprise que des bassins de vie et d'activités, là où ils ont besoin de se rassembler, s'organiser pour sortir de l'isolement et s'engager collectivement pour défendre leurs revendications.

C'est dans cette perspective que s'inscrit notre démarche d'un syndicalisme spécifique, qui a comme ambition :

- ▷ La défense de tous les retraités
- ▷ Une activité revendicative en prise avec les enjeux sociaux et sociétaux
- ▷ Aider à développer l'activité syndicale des retraités en lien avec les actifs
- ▷ Renforcer la CGT et son audience, et contribuer à éléver le rapport de force
- ▷ Construire la formation syndicale retraités en territoire.

Formations qui doivent répondre à des besoins de connaissances pour mieux travailler les enjeux revendicatifs et de la syndicalisation.

Ex : préparer sa retraite, la continuité syndicale, l'utilité du syndicalisme retraité.

2-12 **Notre ambition : être l'UFR de tous les retraités !**

Les retraités sont 17 millions dont 53 % sont des femmes.

Notre UFR s'adresse aux ouvriers, aux employés, aux ingénieurs et aux cadres.

Nous voulons être une organisation ouverte et attractive pour les hommes et les femmes.

C'est par l'activité revendicative pour la satisfaction des besoins, que la lutte des classes est la plus efficace.

Notre structure est à la disposition de tous, quel que soit l'âge du passage à la retraite, de la place dans l'organisation du travail, comme ouvrier ou employé, ingénieur, cadre ou technicien, français ou immigrés.

Les retraités salariés, auto-entrepreneurs ou anciens privés d'emploi, et les travailleurs de l'amiante en dispense d'activité et en pré-retraites, y ont aussi toute leur place.

C'est ce qui distingue les sections syndicales CGT d'autres associations ou clubs de retraités répondant à d'autres besoins.

Commentaires

A tous ceux, qui, contraints par la politique d'austérité néo-libérale, ont intérêt à se regrouper et agir ensemble, nous proposons une autre alternative, une vision d'un monde en Paix, Solidaire et fraternel.

2-13 Notre activité revendicative à la FERPA

La Fédération Européenne des Retraités et Personnes Âgées (FERPA), fondée en 1993, est constituée de 24 pays européens, pour 41 organisations syndicales (en France, y siègent la CGT, la CFDT, FO, l'UNSA, la CFTC et la CGC). Pour sa gestion un secrétariat (5 personnes, réunion bimensuelle), un comité Directeur (une douzaine d'OS, 5 réunions par an) et un comité exécutif avec toutes les OS qui se réunissent deux fois par an. La CGT a hérité de la présidence lors du dernier congrès à Vienne, en la personne de Hubert SCHWIND.

La FERPA est mobilisée pour faire entendre les voix des retraités en Europe, pour agir afin qu'ils soient reconnus dans leur dignité et ne soient plus les « oubliés » de la société. Pour y parvenir, après avoir mené un important travail d'enquête et de consultations auprès de ses membres, la FERPA a rédigé un Manifeste qui reprend ses priorités : combattre la pauvreté, le droit à des pensions décentes pour toutes et tous, le droit à des soins de santé de longue durée et de qualité, le droit à des logements de qualité qui tiennent compte des besoins des personnes âgées et le droit à l'accès à l'énergie et aux services essentiels. Le constat que l'appauvrissement des retraités est un fait commun avec l'état catastrophique des systèmes de santé tout comme la déréglementation des services publics.

Elle entend agir, avec la Confédération Européenne des Syndicats (CES), pour que le Socle Européen des Droits Sociaux ne soit pas qu'une énumération de beaux principes ou de bonnes intentions, mais devienne une réalité pour chaque citoyenne et chaque citoyen européen quels que soient l'âge où le pays dans lequel on vit. Bien entendu, avec la commission des femmes, l'enjeu de l'égalité des retraites et la violence faite aux femmes sont des sujets à part entière et traités tout au long du mandat.

La FERPA milite également pour l'ouverture d'un processus de paix et à la recherche d'une solution politique et diplomatique qui puisse mettre fin à la terreur, à la guerre et à toutes les actions terroristes qui en sont la cause et qui martyrisent les peuples. Il y a là donc matière à avoir des actions syndicales communes en Europe pour que le niveau de vie et le bien-être des retraités soit une priorité dans tous les pays de l'union Européenne.

Il est donc essentiel que la CGT participe aux débats, afin de faire entendre ses revendications.

CONSTRUIRE NOS PROPOSITIONS POUR MOBILISER ET LUTTER !

3-1 Pour un monde de progrès social et de paix

Au regard de la situation économique, sociale et environnementale, qu'elle soit internationale ou nationale, la CGT se fait force de propositions pour lutter contre les politiques libérales et antisociales du gouvernement et du patronat pour gagner dans le rapport de force, une société libérée de la loi du profit, plus juste, tournée vers le progrès social et la paix.

Le capitalisme utilise les légitimes peurs de la guerre pour justifier les politiques d'austérité.

Face au budget militaire qui flambe, nous proposons le désarmement. D'autre part, les politiques successives, s'attaquent toujours à ceux qui ont le moins pour préserver ceux qui ont le plus.

3-2 Réorientation massive des crédits publics

Priorité à la santé, à l'éducation, au logement social et aux transports, secteurs à fort effet d'entraînement économique et social.

Dans le secteur de la défense, limiter les moyens financiers, matériels et humains au secours, l'assistance des populations ainsi que la surveillance des territoires.

3-3 Planification de l'investissement facteur de réindustrialisation, en fonction des besoins sociaux et écologiques

- Sortie d'une logique de marché pour planifier la production selon les besoins réels du pays et des populations.
- Développement des filières industrielles intégrées (énergie, infrastructures, transition écologique, numérique) afin de réduire les dépendances extérieures stratégiques.
- Conditionnalité stricte des financements publics : développement de l'emploi, respect des droits sociaux, contribution à la transition écologique.

3-4 Un pôle public national de la défense

- Structure publique unique, financée par l'impost, intégrant les activités strictement essentielles aux prérogatives de la défense nationale garantissant la souveraineté de la France
- Contrôle et droit de regard du Parlement de toute exportation de matériel militaire
- Démocratie sociale : consultation systématique des salariés et de leurs représentants sur les orientations stratégiques, industrielles et technologiques du secteur.

Commentaires

- Interdiction des aides publiques pour les programmes destinés à l'export
- Transparence totale sur les contrats passés avec l'État.

RÉSOLUTION 1

Pour stopper l'escalade guerrière, nous exigeons que tous les moyens soient mis en œuvre pour gagner une paix durable partout dans le monde, dans le respect des peuples et des résolutions de l'ONU.

L'UFR s'engage à porter auprès des retraités et la population toutes les propositions CGT en faveur de la paix et du désarmement, et en participant à toutes les initiatives et actions allant dans ce sens.

Commentaires

3-5 Pour l'environnement et notre lutte contre le réchauffement climatique, nous proposons :

- Pouvoir développer des politiques d'adaptation qui pourraient faire face au dérèglement climatique : l'Etat doit mettre en place une stratégie nationale sur les effets du changement climatique en finançant un plan national d'adaptation (PNACC). Ce plan national d'adaptation au changement climatique doit intégrer les effets sur l'environnement, sur l'économie et sur la population, dont les plus fragiles.
- Elaborer une planification des aménagements du littoral, comme des zones à haut risque climatique.
- Préparer et gérer une recomposition spatiale pour assurer le repli des activités et des populations, accompagner le relogement et les dédommages. Cela vaut pour les habitations, comme tous les services publics et les entreprises. Cela nécessite une solidarité nationale face aux territoires à risques climatiques.
- L'adaptation et l'isolation de l'habitat sur tout le territoire national, doit être une des priorités et bénéficier de la solidarité nationale.

RÉSOLUTION 2

L'UFR demande à être associée aux dispositifs d'adaptation mis en œuvre dans les territoires ciblés à risque climatique, dont la recomposition spatiale aura des fortes conséquences sur les retraités.

L'UFR va se mobiliser pour obtenir des financements qui permettent l'accompagnement de ces transformations à venir.

Pour une reconquête des services publics

La révision des politiques publiques a fracturé les services publics

Depuis les années 2000, une succession de loi a modifié en profondeur les services publics. Ceux-ci sont maintenant gérés, comme dans le privé, par des indicateurs de performance pour obtenir des gains de productivité : nous sommes bien loin d'une fonction publique au service des usagers.

La loi de révision générale des politiques publiques (RGPP) sous Sarkozy, puis la loi de modernisation de l'action publique (MAP) sous Hollande, vont instituer un pilotage des services publics sous forme de « management de l'innovation publique ». En fait, cela se traduit par la suppression de plusieurs milliers de postes dans la fonction publique, accompagné du recul du statut de fonctionnaire (précarisation, cession au privé...).

Un rapport récent du défenseur des droits (Rapport Dématérialisation des services publics 2022) rappelle que : «En France, les services publics jouent un rôle essentiel : ils conditionnent l'accès aux droits, entretiennent le lien social et relient chacune et chacun à l'État. Ils sont tenus de garantir l'égalité des usagers, d'assurer une continuité d'action et de s'adapter aux besoins de ceux-ci ».

Les services publics regroupent l'accès à la santé, au logement, à l'éducation, à la justice, ... pourtant beaucoup de français ont le sentiment d'être de plus en plus éloignés des services publics.

La dématérialisation de l'accès aux services publics, à la suite de fermeture de guichets, contribue à éloigner un certain nombre de personnes d'accès à leur droit : notamment, en cas d'illectronisme (personne qui ne maîtrise pas les compétences nécessaires à l'utilisation des ressources numériques) ou habitant en zone blanche sans couverture de haut débit. D'après le même rapport du défenseur des droits, 34 % des retraités n'ont pas d'ordinateur à domicile, ni de smartphone.

Dans ces situations, il semble quasiment impossible d'effectuer une démarche administrative.

Sans compter sur les difficultés liées aux démarches en ligne elles-mêmes qui sont de plus en plus complexes.

53 % des 85 ans et plus considèrent qu'ils ont dénormes difficultés pour assurer les démarches en ligne.

Commentaires

3-7

L'enjeu des services publics pour les retraités

« Vieillir, ce n'est ni être vieux, ni être malade, ni décliner. Ce n'est pas non plus mourir ».

Les politiques publiques concernant les retraités, doivent avoir pour objectif de gommer les inégalités entre territoires.

Après plusieurs dizaines d'années de travail, les retraités peuvent changer de lieux de vie et se retrouver dans des territoires de bord de mer, de montagne, de campagne. L'accès aux services publics devient plus compliqué que dans les milieux urbains. Cela s'accompagne aussi d'un certain isolement, avec des difficultés accrues de mobilités.

L'accès aux services publics doit forcément passer par l'accueil dans des services de proximité : trésor public, finances, postes, hôpitaux, ... Il existe une grande inégalité d'accès à ces services en fonction des zones d'habitation. Il en est de même pour l'accès aux commerces alimentaires, salon de coiffure, bureaux de tabac, café, banques... lieux de socialisation pour des retraités coupés de leur lien d'origine ou éloignés de leur famille.

L'accès aux services publics, c'est aussi l'accès à la culture, aux loisirs, et à la démocratie participative. Les retraités ne doivent pas être exclus de la vie citoyenne et doivent pouvoir participer aux décisions qui les concernent.

RÉSOLUTION 3

L'UFR revendique l'accès aux services publics sur tout le territoire, que l'on habite en zone urbaine ou sur le reste du territoire.

L'UFR revendique de développer une politique culturelle adaptée aux retraités, qui malgré le vieillissement, contribue à les maintenir dans la vie citoyenne.

L'UFR revendique de revenir à des guichets administratifs et de pouvoir faire les démarches administratives en présentiel, et pas uniquement par voie dématérialisée.

Commentaires

3-8

Augmentation de nos retraites : une urgence !

Situation et rôle social des retraités

L'appellation « retraité » recouvre des situations diverses, dépendantes du parcours professionnel de chacune et de chacun : l'ex-PDG, avec sa retraite chapeau, n'a rien de comparable avec la grande masse des retraités, qui sont la préoccupation de l'UFR.

Les retraités ne sont pas des nantis. D'après le rapport 2022 de la DRESS, le montant moyen net de la retraite est de 1400 € en droit direct, 1537 € en prenant en compte les pensions de reversions.

Commentaires

Cette moyenne dissimule des écarts importants, notamment entre les femmes et les hommes (la retraite moyenne brute des femmes est de 1154 € contre 1931 € pour les hommes). Le retour à un calcul de la retraite sur les 10 meilleures années et la suppression des minorations AGIRC-ARRCO permettraient de réduire sensiblement ces écarts.

3-9

Reconquérir l'égalité femmes/hommes dans toutes ses dimensions.

* Des pensions de retraite inférieures pour les femmes :

Les femmes perçoivent, en moyenne, une pension de retraite inférieure de 42 % à celle des hommes. Cet écart s'explique en grande partie par des carrières professionnelles souvent interrompues ou à temps partiel, notamment en raison des responsabilités familiales et domestiques qui reposent encore majoritairement sur les femmes. Les interruptions de carrière pour éduquer les enfants ou s'occuper de proches dépendants, ont un impact direct sur le montant des cotisations retraite et, par conséquent, sur le niveau des pensions.

* L'impact des inégalités salariales :

À poste et compétences égales, les femmes gagnent en moyenne 23 % de moins que les hommes en taux salarial moyen (14 % en équivalent temps plein). Cet écart salarial se répercute directement sur les pensions de retraite, puisque celles-ci sont calculées en fonction des revenus perçus pendant la carrière. Ainsi, les femmes partent à la retraite avec des droits moindres, ce qui contribue à leur précarité financière à un âge avancé.

* Le temps partiel :

En France, près de 30 % des femmes travaillent à temps partiel, contre seulement 8 % des hommes. Ces emplois à temps partiel, souvent subis plutôt que choisis, limitent les possibilités de cotisation pour la retraite. Les femmes sont ainsi doublement pénalisées : moins de cotisations et moins de droits à la retraite, ce qui se traduit par des pensions plus faibles. Parmi le quart de retraités vivant sous le seuil de la pauvreté, une majorité sont des femmes.

* La précarité des femmes âgées :

Les femmes représentent 70 % des bénéficiaires du minimum vieillesse, une allocation destinée aux personnes âgées disposant de très faibles ressources.

Cette précarité est d'autant plus préoccupante que les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, ce qui signifie qu'elles doivent faire face à des dépenses supplémentaires (santé, dépendance) avec des ressources limitées.

Pourtant cette situation sociale difficile n'empêche pas les retraités de jouer un rôle social et économique important dans la famille (garde des petits enfants...) et dans la société (de nombreuses associations ne pourraient pas vivre sans ces bénévoles); car dans leur grande majorité les retraités ont le souci d'être et de rester utiles. Loin des invectives sur les « boomers », ce rôle social mérite d'être reconnu et mis en valeur.

Commentaires

* Agir contre les violences sexistes et sexuelles :

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont le reflet de profondes disparités sociales et professionnelles qui se retrouvent d'autant plus accentuées à la retraite.

De même, concernant les violences faites aux femmes, les femmes retraitées sont souvent plus isolées que pendant la vie active.

RÉSOLUTION 4

L'UFR revendique la conquête de nouveaux droits pour arriver à une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

- ▷ **Une nouvelle loi devra repenser notre système de retraite en tenant compte des spécificités des parcours professionnels féminins et en luttant contre les inégalités de genre dès le début de la vie active.**
- ▷ **Avec la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale obligatoire d'ici juin 2026, nous avons une opportunité de mener une bataille pour atteindre l'égalité professionnelle, sanctionner les entreprises qui ne la respecteraient pas et lutter ainsi contre la précarité des femmes à la retraite.**
- ▷ **Sur le point spécifique des violences faites aux femmes retraités, l'UFR exige de mettre en place des mesures concrètes pour renforcer de manière significative la prévention, le repérage et l'accompagnement des victimes de maltraitance à domicile et en établissements via des associations telles que la Fondation des femmes par exemple et plus généralement via des structures nationales et européennes avec la FERPA pour que ce sujet devienne un enjeu majeur du débat public afin de mettre en œuvre de réels moyens de lutte.**

Issues d'une génération marquée par le patriarcat, elles sont, de fait, exposées à des risques spécifiques de violences conjugales. C'est ainsi que 25 % des femmes décédées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint ont 70 ans ou plus.

3-10 Les retraités ne sont pas des nantis

- 55 % des retraités ont des pensions inférieures au SMIC
- 31 % des retraités gagnent moins de 1000 € par mois, dont 74 % sont des femmes
- 11 % de retraités survivent avec une pension inférieure au seuil de pauvreté
- 1,6 million de retraités ne se soignent pas ou peu
- 700 000 retraités n'ont pas mutuelle ou de complémentaire santé

Une fois à la retraite, de nombreux retraités sont victimes d'une triple peine :

1. Perte importante de pouvoir d'achat en rapport au salaire qu'ils gagnaient durant leur activité (perte pouvant aller jusqu'à plus de 30 %) ;
2. Exclusion des contrats groupes de complémentaires santé dès le premier jour de leur départ en retraite (surcoût pouvant atteindre plus de 200 € par mois) ;
3. Gel, ou désindexation des retraites et des retraites complémentaires.

Le simulateur mis en place par l'UCR permet de mettre en évidence les pertes subies par les retraités ces dernières années du fait de la sous-indexation des pensions et de son caractère annuel alors que les prix augmentent chaque mois.

3-11 Le MICO (Minimum contributif)

Si les retraités étaient des privilégiés, il n'existerait pas le MICO pour compenser des retraites de misères.

Le MICO concerne actuellement 5,7 millions de retraités (1 retraité sur 3, à 74 % des femmes) pour un montant moyen de 129 €.

Le MICO ne concerne que les retraités bénéficiant du taux plein alors que 14 % des retraités (principalement des femmes) n'ont pas le taux plein (manque de trimestres et départ avant 67 ans).

Il permet d'assurer aux bénéficiaires une retraite CARSAT minimum comprise entre 747,69 € brut et 893,66 € selon le nombre de trimestres effectivement cotisés.

Avec une augmentation de 300 € revendiquée par la CGT, ces minima seraient portés entre 1047,69 € et 1193,66 € selon le nombre de trimestres cotisés.

Commentaires

Commentaires

3-12

Ce qui représente une amélioration importante des conditions de vie des retraités concernés mais reste éloigné de notre revendication d'un minimum de retraite égal au SMIC pour une carrière complète.

Les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO

Le décrochage des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO par rapport à la hausse des prix est encore plus important que celui de la CARSAT.

13 millions de retraités sur 17 millions sont concernés, mais les négociations annuelles qui ont lieu tous les ans entre le patronat et les organisations patronales concernent également les salariés. En effet, selon le prix d'achat de la valeur du point qui est négocié va dépendre le montant de la retraite en fin de carrière.

Au cours des 30 dernières années, les retraites complémentaires ont baissé de 40 %.

Dès lors, on comprend mieux pourquoi le gouvernement et le MEDEF voudraient nous amener à une retraite par points. L'exemple AGIRC-ARRCO nous permet de démontrer tous les dangers d'un tel système et de revendiquer la Sécurité sociale intégrale et solidaire.

Ce qui peut nous interroger à terme, sur l'intégration de l'AGIRC-ARRCO au sein de la CNAV.

Par ailleurs, les retraités ont une responsabilité particulière pour expliquer aux actifs que :

- L'augmentation du prix d'achat du point (à un rythme supérieur à l'évolution des salaires) réduit le nombre de points qu'ils acquièrent et fait baisser leur future retraite.
- La sous-revalorisation de la valeur du point s'applique aussi aux points qu'ils ont acquis par leur cotisation et leur fait perdre peu à peu de la valeur.

Pour revendiquer avec eux un gel temporaire du prix d'achat du point et l'instauration d'un Garantie minimale de points (GMP) pour les petits salaires.

Malheureusement, aujourd'hui les retraités doivent supporter des coûts exorbitants pour bénéficier d'une complémentaire santé. Or Le prix moyen annuel de cette dernière représente plus de 1550 € pour une personne, soit en moyenne 8 % de leurs revenus (source Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie).

RÉSOLUTION 5

- ▷ L'UFR revendique une augmentation de 10 % pour résorber le retard accumulé ;
- ▷ Cette augmentation en pourcentage ne règle pas le problème des petites retraites, insuffisantes pour vivre décemment ;
- ▷ L'UFR revendique donc une augmentation 300 € du minimum contributif (MICO) ;
- ▷ Ces revendications demandent à être complétées, le MICO ne concernant que les retraités bénéficiant du taux plein alors que 14 % des retraités (principalement des femmes) n'ont pas le taux plein (manque de trimestres et départ avant 67 ans) ;
- ▷ L'UFR revendique pour les retraites complémentaires une augmentation de 10 % de la valeur des points ;
- ▷ La fin de la minoration qui pénalise les carrières incomplètes.

Commentaires

3-13

Une mutuelle cofinancée par les employeurs

Les mesures gouvernementales annoncées d'économie de 7 milliards en 2026 sur la santé, taxation des mutuelles, déremboursement des médicaments et doublement des franchises médicales vont aggraver la situation de millions de retraités.

Or, la santé n'est pas une marchandise et les retraités ne sont pas un coût !

Les dépenses pour se soigner sont vitales pour la bonne santé de notre économie et donc un bien commun universel à préserver et garantir tout au long de la vie.

Il est donc logique que cette question revienne avec force dans chacune de nos réunions de syndiqués d'actifs et retraités.

En effet, c'est quand on est en retraite, que nous avons de plus en plus besoin de soins et d'accompagnement médical, et que les mutuelles ont un coût exorbitant sans cofinancement des employeurs.

Pourtant, des batailles menées entre actifs et retraités avec la CGT, dans des grandes entreprises, comme chez Thalès, ont obtenu un cofinancement de la mutuelle des retraités par l'employeur.

Pour gagner cette bataille dans chaque entreprise, la seule condition, c'est qu'elle soit portée par nos camarades actifs dans les institutions représentatives du personnel des entreprises et à l'UIMM dans les commissions paritaires avec la participation des retraités.

Commentaires

RÉSOLUTION 6

- ▷ Pour celles et ceux dont l'entreprise n'existe plus, ou pour les petites entreprises, l'UFR revendique la mise en place d'un fonds paritaire au niveau de la branche. Ce fonds serait alimenté par les employeurs avec une cotisation à définir sur la masse salariale.
- ▷ L'UFR revendique une portabilité de la complémentaire santé pour les retraités avec un cofinancement à 50 % de l'employeur avec des garanties maximum.
- ▷ L'UFR s'engage à faire émerger plus fortement ces revendications dans ses rangs, à aider les actifs à les mettre en débat avec les salariés.
- ▷ L'UFR s'engage à promouvoir l'accord partenarial entre les mutuelles et notre fédération plutôt que des complémentaires santé issues du système assuranciel, comme par exemple « la Mutuelle du métallurgiste » créée en 1937 par les syndicats CGT de la métallurgie d'Île de France ou encore la 525^e mutuelle créée en janvier 1919 par les militants CGT de Renault Trucks (ex RVI-Berliet) et rattachée aujourd'hui aux mutuelles de France ouverte à l'ensemble des syndiqués CGT de la région AURA. Ces deux mutuelles sont gérées par un conseil d'administration composé essentiellement de militants issus du monde du travail et élus par leurs adhérents.

3-14

Lutter pour l'abrogation de la réforme des retraites à 64 ans

La réforme de 2023, à l'instar des précédentes, qui fait peser tout l'effort sur les salariés en leur volant les deux meilleures années de vie à la retraite, n'est pas supportable !

Alors qu'à 62 ans, 1 salarié sur 2 n'est déjà plus en emploi, les 64 ans ne font qu'allonger la précarité pour des milliers de seniors, entre chômage, minima sociaux, maladie, invalidité et emplois précaires.

L'augmentation de l'espérance de vie ne justifie en rien le recul de l'âge légal du départ à la retraite. Vivre plus vieux va dans le sens du progrès social.

Le lancement d'une nouvelle conférence sociale le 4 novembre sur le travail et les retraites décidé par le Premier ministre, veut offrir au patronat et aux quelques syndicats réformistes, l'occasion de renégocier le système de la retraite par répartition par un système par points et inclure dans le financement la capitalisation.

Commentaires

L'hypothèse d'une retraite à points sur le modèle AGIRC-ARRCO et ses 101 milliards d'€ de réserve, font rêver le patronat et le gouvernement. Système à deux vitesses, où seuls les plus riches pourraient se constituer un capital suffisant et les autres n'auraient plus qu'à compter sur la philanthropie des plus riches.

La CGT, comme une très large majorité de travailleurs et de français, réaffirme son exigence de l'abrogation de la réforme de 2023 passée à grands coups de 49.3.

La CGT est toujours mobilisée pour exiger une retraite par répartition à 60 ans, car des leviers d'action pour assurer le financement pérenne sont nombreux.

Le financement des retraites, passe par les créations d'emplois et les augmentations de salaire (brut), soit la répartition des richesses produites par le travail.

Les gains de productivité exponentiels, à eux seuls sont suffisants si les entreprises ne sont pas exonérées de cotisations sociales.

La CGT revendique :

- Une retraite à 60 ans à taux plein et des départs anticipés qui tiennent compte de la pénibilité au travail
- Un calcul sur les 10 meilleures années
- La prise en compte des années d'étude
- Un niveau d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète
- Pas de retraite inférieure au SMIC CGT
- L'indexation sur l'évolution du salaire moyen ou de l'évolution des prix.

La CGT propose un ensemble de mesures permettant de résoudre le manque de recettes pour assurer son financement.

- Suppression progressive des 80 milliards d'€ d'exonérations de cotisations sociales dont 5,5 milliards ne sont pas compensés par l'Etat et qui participent aux trappes à bas salaires
- L'égalité femmes-hommes rapporterait 6 milliards d'€
- Intégrer les primes d'intéressement et de participation dans l'assiette des cotisations rapporterait 4,4 milliards d'€
- Augmentation du forfait social sur les dividendes rapporterait 10 milliards d'€
- Lutte contre le travail illégal : manque à gagner de 6 à 8 milliards d'€.

RÉSOLUTION 7

L'UFR va continuer sans relâche à porter nos propositions revendicatives et participer à toutes les initiatives de mobilisations et d'action qui exigeront l'abrogation de cette loi, pour imposer le retour d'une retraite à 60 ans dans un système par répartition et de progrès social, digne du XXI^e siècle.

Commentaires

3-15 La reconquête d'une Sécurité sociale intégrale et solidaire

La CGT a toujours revendiqué une Sécurité sociale intégrale.

Conçue par le CNR (Conseil National de la Résistance), alors que la France sortait de la guerre dans un pays en ruine, la création de la Sécurité sociale fut une loi révolutionnaire, qui visait à assurer à tous les citoyens, les moyens d'existence dans tous les cas, et tout au long de la vie.

Or depuis, les gouvernements libéraux successifs, pour de basses raisons économiques, ont tout fait pour remettre en cause ce conquis social. Avec des choix de politiques publiques basées sur le coût du travail et la compétitivité des entreprises, ils ont accordé d'importantes exonérations de cotisations sociales au patronat et réduit l'offre publique de l'ensemble de la protection sociale.

En imposant des politiques d'austérité et des coupes budgétaires, ils ont fait de la santé une marchandisation dans laquelle les patients sont considérés comme des coûts.

Face à cette situation, nous devons passer à l'offensive en nous donnant tous les moyens de reconquérir notre Sécurité sociale fondée sur ses principes qui ont présidé à sa création :

Unicité : institution unique qui doit couvrir tous les risques sociaux, maladie, accident du travail, vieillesse, décès, etc.

Universalité : la couverture doit être étendue à tous les citoyens

Solidarité : intergénérationnelle, entre malade et bien portant ou en perte d'autonomie, la solidarité doit être financée par les richesses créées par le travail

Démocratie : institution gérée par les assurés eux-mêmes.

Reconquérir notre Sécurité sociale, alors que nous fêtons ses 80 ans, est le plus bel hommage que l'on puisse rendre à son fondateur, Ambroise CROIZAT, ministre communiste et Secrétaire Général de la Fédération CGT métallurgie.

Oui, l'argent existe pour financer une Sécurité sociale intégrale et solidaire pour répondre aux besoins de la population et non à l'économie de guerre.

Il s'agit bien d'un combat commun, entre actif et retraité, que l'on doit mener ensemble pour obtenir une Sécurité sociale intégrale et solidaire dont le financement doit reposer à 100 % sur les richesses créées par le travail et l'arrêt progressif des exonérations de cotisations sociales.

RÉSOLUTION 8

Plus que jamais, l'UFR appelle toutes ses sections syndicales à poursuivre le débat pour gagner des mobilisations permettant de préserver et gagner un système de santé digne du XXI^e siècle.

3-16 Construire la formation syndicale retraités en territoire

Pour éléver le niveau de conscience de nos syndiqués, les réunions, les tracts, les lectures CGT ne suffisent pas à convaincre un certain nombre du bien fondé de nos propositions alternatives et de la crédibilité de nos revendications.

De ce fait, il est essentiel d'organiser des formations syndicales ou des journées d'étude pour mieux faire connaître nos analyses, nos arguments, ouvrir des perspectives qui donnent confiance à nos syndiqués afin qu'ils soient mieux armés pour aller à la rencontre et au débat avec la population.

Si beaucoup de thèmes peuvent être proposés à nos syndiqués, il nous faut néanmoins renforcer nos réseaux de formateurs.

Cette question peut également se réfléchir avec notre fédération et l'UCR.

RÉSOLUTION 9

L'UFR s'engage à finaliser une offre de formation : syndicalisation des retraités, préparation à la retraite etc. ainsi qu'à développer des journées d'études thématiques : Sécurité sociale, droit des femmes, retraites complémentaires...

Ces formations seront dispensées en territoire : cela nécessite de recenser les formateurs dans nos territoires et proposer ces formations dans les plans de formation des USTM, syndicats, UD, UL, collectifs régionaux.

Commentaires

La syndicalisation

Pour se donner les moyens de nos ambitions et avoir un rapport de force nous permettant de gagner sur nos revendications, nous avons besoin de reconquérir nos forces organisées. Forces organisées qui reposent sur deux piliers, le nombre de syndiqués et notre implantation syndicale.

Une CGT plus forte en adhérents suppose :

- ▷ D'avoir une organisation en capacité d'accueillir tous les retraités, soit dans l'entreprise ou plus proche du lieu de vie
- ▷ D'améliorer notre qualité de vie syndicale dans nos sections par une démarche démocratique où le syndiqué est acteur et décideur des décisions prises
- ▷ Ancrer la syndicalisation au cœur de notre démarche syndicale pour en faire un sujet permanent et une condition incontournable de la construction du rapport de force
- ▷ Mener des campagnes de syndicalisation régulières pour aller à la rencontre des retraités, cibler des entreprises pour travailler la continuité syndicale, profiter des initiatives diverses, rassemblement, manif, conférence, pour proposer l'adhésion
- ▷ Veiller à ce que tous les syndiqués retraités inscrits par les syndicats d'actifs soient bien identifiés comme retraités.

Continuer à être syndiqué à la retraite, participer aux actions collectives contribuent forcément à sortir de l'isolement dans lequel nombre de retraités se retrouvent. Pour mener la bataille des idées, élaborer nos revendications, construire un rapport de force en capacité de relever tous les défis, nous avons besoin de reconquérir nos forces organisées pour être le syndicalisme de classe et de masse, utile et efficace agissant pour tous les retraités.

Commentaires

RÉSOLUTION 10

L'UFR s'engage :

- ▷ A créer toutes les conditions pour travailler à partir d'un état des lieux de nos forces organisées, au renforcement de toutes nos sections syndicales par l'adhésion ou par la création de nouvelles sections
- ▷ Faire des plans de travail de syndicalisation, pour aller à la rencontre des retraités lors de campagnes revendicative sur les lieux de vie et dans le cadre de la continuité syndicale en lien avec nos syndicats d'actifs
- ▷ Se fixer lors du congrès, des objectifs de syndicalisation et renforcement, à décider ensemble avec vos propositions d'amendements et validés au congrès.



JE PARTICIPE AU DÉBAT

Mon avis, mes questions,
mes propositions...

Chaque syndiqué peut
retourner ses écrits à sa section

ou directement à

l'UFR métallurgie CGT

263 rue de Paris

Case 433

93514 Montreuil Cedex

ufr@ftm-cgt.fr

AVANT LE 2 MARS 2026

Nom et Prénom :

Nom de ma section :

Dépt. N°Téléphone :

Courriel :